RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023













MISSION LOCALE AVEYRON

GLOSSAIRE

A.F.P.R : Action de Formation Préalable au Recrutement

C.A.E : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

C.E.J : Contrat d'Engagement Jeune

C.E.R : Contrat d'Engagement Réciproque

C.F.G : Certificat de Formation Générale

C.I.E : Contrat Initiative Emploi

C.U.I : Contrat Unique d'Insertion

D.E.F.M : Demandeur d'Emploi Fin de Mois

D.N.B : Diplôme National du Brevet

E.2.C : École de la 2ème Chance

F.A.J.D : Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté

G.J : Garantie Jeunes

I.A.E : Insertion par l'Activité Économique

J.A : Jeune accompagné

J.D.C : Journée Défense et Citoyenneté

J.S.M.J : Jeunes Sous Main de Justice

N.E.E.T : Ni en Études, ni en Emploi, ni en Formation

P.A : Premier accueil

P.A.C.E.A : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

P.E.C : Parcours Emploi Compétences

P.M.S.M.P : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

P.R.F : Programme Régional de Formation

Q.P.P.V : Quartier Prioritaire Politique de la Ville

R.Q.T.H : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

S.N.U : Service National Universel

S.P.I.P : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

T.A.S : Territoire d'Action Sociale

T.R.E : Techniques de Recherche d'Emploi

U.N.M.L : Union Nationale des Missions Locales

SOMMAIRE

Édito 4 - 5

Chiffres clés 2023 6

Les jeunes accueillis en premier accueil 7

Les jeunes en suivi 8

L'accès à l'emploi et la formation 9

L'accompagnement du public 10
Programmes et dispositifs / Les 5 grands principes de l'accompagnement / Offre de services de la Mission Locale

Le PACEA 11

Le Contrat d'Engagement Jeune 12 - 14

L'obligation de formation, le Parrainage, les JSMJ Interventions à la Maison d'Arrêt 15

Le Suivi Délégué 16
Un partenariat renforcé avec Pôle emploi

BRSA 17 - 18
Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
Zoom sur l'accompagnement des jeunes du territoire Ouest Aveyron

L'autonomie sociale 19
et l'indépendance financière

La santé 20
Promotion de l'alimentation et du sport

Les Olympiades 21
Sport et Emploi

La mobilité européenne 22

La Mission Locale au plus près des entreprises 23

Focus 24
La semaine de l'Intérim

L'action de la Mission Locale au sein du Service Public de l'Emploi 25

La Mission Locale sur le terrain, au plus près des jeunes 26 - 31
Les accueils sur les antennes et permanences délocalisées

Annexes 32 - 35
Dossier spécial Territoires, les jeunes en suivi

Les données présentées dans ce rapport sont extraites de I-Milo, arrêtées au 28 février 2024.

Le mot du Président



Madame, Monsieur,
Chers membres,

Pour la troisième année consécutive, je m'adresse à vous en ma qualité de Président de la Mission Locale de l'Aveyron.

L'année 2023 a été une année essentiellement marquée par les travaux autour de la mise en œuvre de la Loi dite « France Travail ». Si les Missions Locales sont désormais un acteur majeur du réseau France Travail, elles devront mettre au point en 2024 leur représentation aux différents échelons compte tenu de leur structuration. En marge de l'Assemblée Générale de l'UNML le 12 décembre 2023 à laquelle j'ai participé, j'ai pu rencontrer le Ministère du Travail qui a pu apprécier la méthodologie qui est celle de notre Mission Locale. Soyez en toutes et tous remerciés car vous contribuez à cette réussite collective.

S'agissant de la Mission Locale de l'Aveyron, le cap, fixé dès 2021, avec l'important travail effectué auprès des intercommunalités de l'Aveyron, démontre aujourd'hui tout son intérêt. Les partenariats avec les acteurs de l'emploi et le monde économique aveyronnais sont pour nous essentiels afin de mener à bien notre mission de service public, qui est celle de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes aveyronnaises et des jeunes aveyronnais âgés de 16 à 25 ans, ainsi que répondre aux attentes des élus locaux, en particulier.

Pour se faire, nous avons, en 2023, défini quatre axes majeurs :

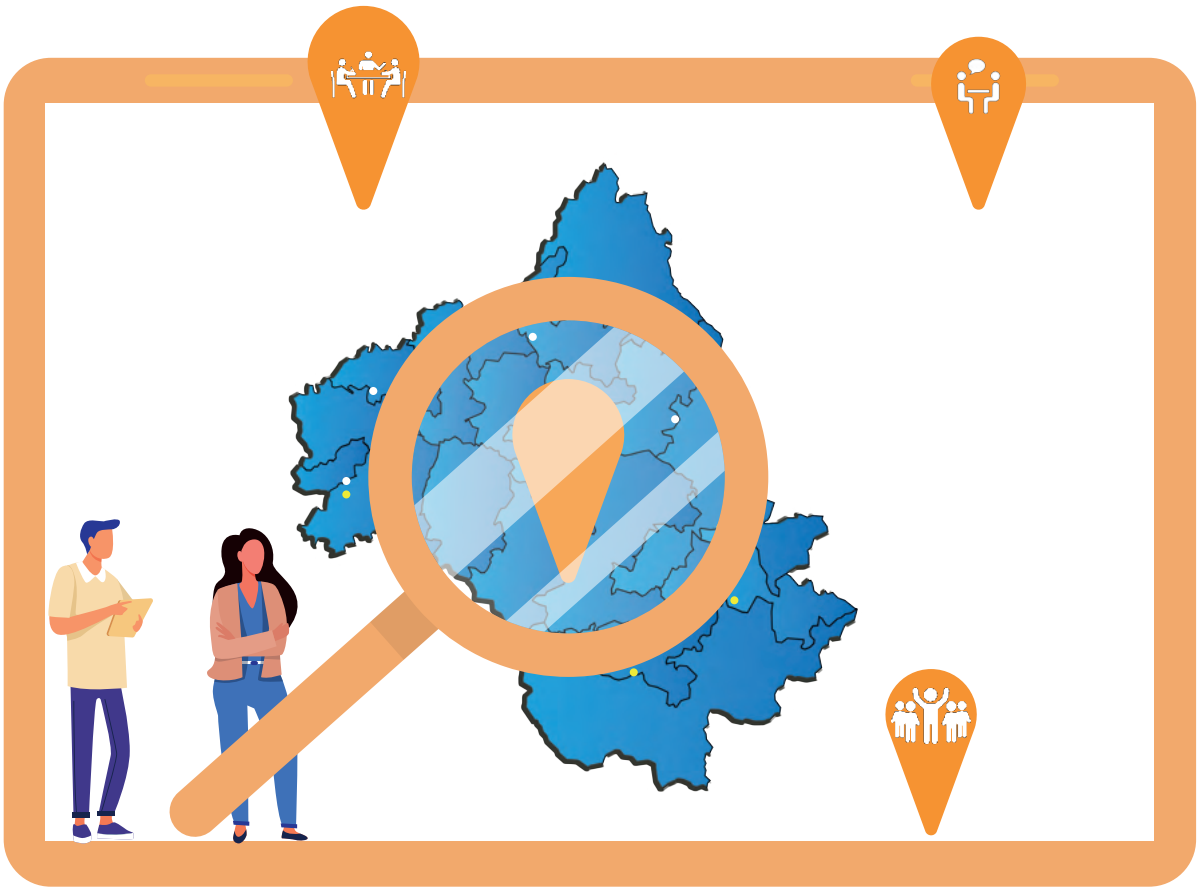
- Le développement territorial en direction des Communautés de communes, notamment ;
- Le développement économique auprès des entreprises et acteurs de l'emploi ;
- Le développement de l'accès aux droits avec les acteurs de l'action sociale au sens large ;
- Le développement d'une harmonisation des pratiques en matière de process et d'utilisation du système informatique à l'échelle départementale ;

Ces quatre axes se sont concrétisés par le recrutement de Chargés de Projets en novembre 2023. Aujourd'hui formés, ils sont amenés à être force de proposition et à avoir « carte blanche » pour permettre de renforcer nos partenariats et développer des initiatives concrètes qui auront vocation à favoriser le travail de l'ensemble des salariés de la structure et, in fine, l'insertion des jeunes.

L'ambition qui est la nôtre, au service de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, passe aujourd'hui par une évolution et une adaptation des méthodes de travail. Davantage de liberté d'initiative, plus de fluidité par l'allègement de nos procédures administratives internes et une clarification du rôle de chacun.

En 2024, il s'agira pour nous de préparer également l'entrée en vigueur d'ici le 1er janvier 2025, du contrat d'engagement unique que toutes les personnes inscrites au sein du réseau France Travail devront signer, à la suite d'un diagnostic global réalisé par leur conseiller. Ce contrat définira l'intensité de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, « en fonction de leur niveau de qualification, leur situation au regard de l'emploi, leurs aspirations, et les difficultés particulières qu'ils rencontrent, notamment en matière de santé, de logement et de garde d'enfant ».
Ce contrat devra également définir un plan d'action précis comportant des « objectifs d'insertion sociale et professionnelle ».
Pour conclure, je ne peux terminer comme à chaque fois sans remercier l'ensemble de nos partenaires institutionnels : l'État d'abord, la Région Occitanie, le Département de l'Aveyron, les chambres consulaires et les collectivités adhérentes de la Mission Locale. Je sais que nous partageons tous, quel que soit notre territoire ou notre activité, la même volonté de favoriser l'accès à l'emploi pour chaque jeune, en les aidant à construire leur avenir professionnel.
Je tenais à vous remercier encore une fois pour votre implication et pour votre engagement à nos côtés. Je souhaite vivement que nous puissions continuer, pendant cette année, à faire vivre ensemble ce réseau de partenaires actifs. Sachez que vous pouvez compter pleinement sur mon engagement et ma détermination pour poursuivre ce cap.

Romain SMAHA
Président de la Mission Locale de l'Aveyron
Trésorier de l'ARML Occitanie



2 638
Jeunes accompagnés

52 %
ont un diplôme ≥ CAP/BEP

46 %
sont des femmes

1 071
Jeunes accueillis pour la première fois

50 %
ont un diplôme ≥ CAP/BEP

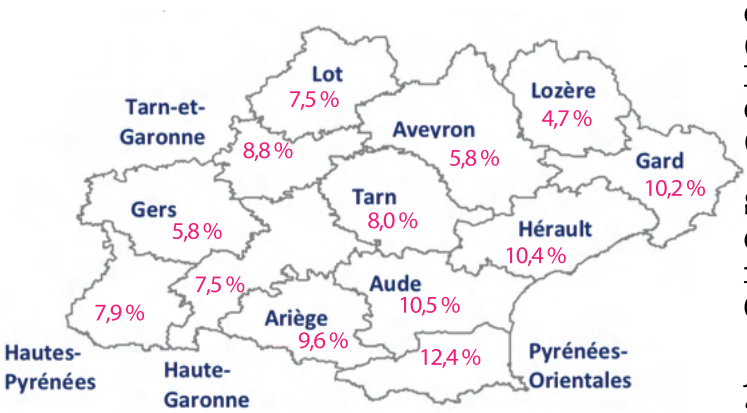
46 %
sont des femmes

1 827
Jeunes reçus dans les 5 derniers mois

51 %
ont un diplôme ≥ CAP/BEP

46 %
sont des femmes

Éléments de contexte

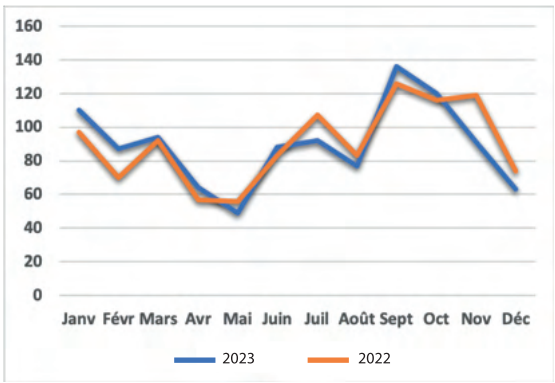


Le taux de chômage au quatrième trimestre 2023 en Aveyron est stable par rapport à 2022 avec 5,8 % (Occitanie 8,9 % et 7,3 % en France métropolitaine). En Occitanie, 2 autres départements ont un taux de chômage inférieur au taux métropolitain : la Lozère (4,7%) et le Gers (5,8 %).

Sur le département de l'Aveyron, 2 733 demandeurs d'emploi en catégories ABC ont moins de 26 ans, à fin décembre 2023. Soit 15 % de la DEFM (cat A, B, C) de la zone (16 % pour la région).

Après une légère diminution enregistrée en 2022 (- 0,5 %), l'évolution sur un an est de + 2,8 % pour la DEFM ABC (+ 4,6 % pour la région).

Les Premiers Accueils (PA)



Les flux d'accueil suivent la même tendance qu'en 2022, marqués par une baisse de 9 jeunes.
Le 2nd semestre concentre 54 % des premiers accueils, le mois de septembre enregistrant toujours le plus grand nombre d'inscriptions (136 jeunes vs 126 en 2022).



18/21 ans

C'est la tranche d'âge la plus représentée avec 55,4 % des jeunes

1 071
jeunes accueillis en premiers accueils



269 jeunes mineurs

+ 15 jeunes en 2023

♀ 109 ♂ 160

25,1 % En 2023, les mineurs représentent 25,1 % des jeunes accueillis en premier accueil dont 59 % d'hommes

971 NEET

en 2023 (969 en 2022)
Soit 27 % des NEET présents sur le territoire*
*Données INSEE

QPPV : 53 jeunes

- 13 jeunes en 2023

dont ♂ 33



NIVEAU SCOLAIRE

40,4 % ont au + le DNB (ou CFG)

+ 3,5 points

13,5 % ont un CAP /BEP

60 % d'hommes

9,5 % ont un niveau Terminale

28,3 % ont un BAC

8,2 % ont un BAC +2 ou plus

53 % de femmes

Les principales évolutions

Une stabilisation du nombre des jeunes en premier accueil (- 9 jeunes) après une tendance à la baisse sur les précédents exercices.

Un déséquilibre dans la répartition sexuée des premiers accueils avec 54 % d'hommes selon une tendance similaire à 2022.

Une diminution de la part des jeunes qui ont un diplôme 50 % (56,3 % en 2022) avec une baisse sensible des jeunes diplômés d'un baccalauréat et + (36,5 % en 2023 contre 41,1 % en 2022).

Les jeunes en suivi

Les principales évolutions

Une diminution du nombre de jeunes en suivi (- 171 jeunes) dans un contexte marqué par une bonne dynamique économique et une faible demande d'emploi jeunes.

Un déséquilibre dans la répartition sexuée des jeunes en suivi selon une tendance similaire à 2022.

Une augmentation de la part des mineurs (+ 66 jeunes ; + 2,8 points).

Une augmentation de la part des jeunes qui ont au plus obtenu le DNB ou le CFG (+ 40 jeunes ; + 3,9 points).

18/21 ans

C'est la tranche d'âge la plus représentée avec 51,8 % des jeunes



2 638 jeunes accompagnés

- 54 % d'hommes
- 52 % de diplômés
- 6,9 de QPPV
- 8,9 % de mineurs

NIVEAU SCOLAIRE



40,4 % ont au + le DNB (ou CFG)

+ 3,9 points

17,5 % ont un CAP /BEP

61 % d'hommes

7,5 % ont un niveau Terminale

27,6 % ont un BAC

7 % ont un BAC +2 ou plus

55 % de femmes

Autonomie

La Mission Locale accompagne les jeunes dans l'accès à l'autonomie (logement, santé, mobilité, culture, emploi, formation...) via les différents dispositifs financés par les partenaires.



RESSOURCES

81,8 % perçoivent moins de 301 € par mois
78,8 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière (+ 14,2 points par rapport à 2022)

En 2023, 665 jeunes ayant intégré le dispositif Contrat d'Engagement Jeune étaient susceptibles de percevoir, sous conditions, une allocation mensuelle cumulable avec des revenus d'activité pouvant aller jusqu'à 528 euros



MOBILITÉ

40,9 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire (une baisse de 1,6 point par rapport à 2022) et 34,8 % déclarent disposer d'un véhicule (auto, cyclo, moto), en baisse de 3 points



LOGEMENT

60,9 % des jeunes accompagnés vivent chez leurs parents ou dans la famille (une augmentation de 2,1 points par rapport à 2022)
26,6 % d'entre eux vivent en logement autonome

L'accès à l'emploi et à la formation

4 334 contrats signés en 2023 (hors alternance)

dont **54 %** ♂

Les entrées dans les mesures Emploi

Emplois classiques

CDD	CDD saisonnier	Intérim	CDI	
715 jeunes	57 jeunes	486 jeunes	260 jeunes	**1 205 jeunes***
1 661 contrats	75 contrats	2 018 contrats	268 contrats	**4 065 contrats**

Création d'entreprise : 22 jeunes / Autres contrats (AED) : 7 jeunes

46,6 %
C'est la part de l'intérim

Emplois aidés

CUI CAE	CUI CIE	Emploi Franc	IAE	
5 jeunes	22 jeunes	1 jeune	77 jeunes	**105 jeunes***
5 contrats	22 contrats	1 contrat	241 contrats	**269 contrats**

6,2 %
C'est la part des contrats aidés

Alternance

Contrat d'Apprentissage	Contrat de Professionnalisation	
89 jeunes	7 jeunes	**96 jeunes***
91 contrats	7 contrats	**98 contrats**

2,2 %
C'est la part de l'alternance

* Un jeune peut cumuler plusieurs contrats.

L'année 2023 est marquée par une légère hausse des situations Emploi (4 193 contrats enregistrés en 2022). Les contrats dits «classiques» sont concernés par cette évolution quelle que soit leur nature. L'alternance et les contrats aidés sont en net recul. Pour ces derniers, cette évolution s'inscrit en écho à l'évolution des critères d'éligibilité aux CUI CIE et PEC. Dans la continuité des précédents excercices, l'accès à l'emploi via les emplois précaires (CDD, intérim) reste largement majoritaire.

Les entrées dans les mesures Formation

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

239 entrées sur le Programme Régional de Formation en 2023 dont

67 entrées Projet Pro
75 entrées Qualif Pro

59 % des entrées Formation

pôle emploi
36 entrées

Retour scolarité
39 jeunes

E2C Occitanie
28 entrées à l'antenne de E2C

Déclic pour l'Action

Déclic pour l'action est un ensemble d'ateliers et de services à destination des jeunes de 16 à 25 ans, engagés dans un parcours d'insertion professionnelle.

Les divers ateliers mobilisés :
.Découvrir et essayer son métier de demain grandeur nature.
.Construire votre projet professionnel à partir de vos atouts et de vos opportunités.
.Mieux mobiliser vos capacités et gagner en confiance.
.Découvrir les compétences de base attendues pour booster votre insertion professionnelle.
.Obtenir le code de la route.

Afpa
160 jeunes

Promo 16-18

Pour les jeunes 16-18 ans qui ont quitté le système scolaire avant d'avoir pu valider un diplôme.
23 jeunes pour 41 situations (6 femmes et 17 hommes).

Les missions de Service Civique

44 jeunes se sont engagés dans une mission de Service Civique en 2023 (34 en 2022).
♀ 36 ♂ 8 dont 70,5 % de jeunes ayant au plus obtenu le DNB.

L'accompagnement du public

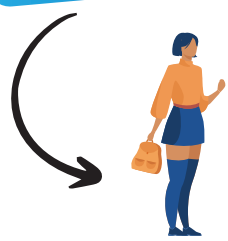
Programmes et dispositifs



1 939 diagnostics réalisés pour **1 634** jeunes

1 290
c'est le nombre de jeunes bénéficiaires

PACEA	CEJ	Suivi Délégué Pôle emploi
533	665	431



46,4 % sont des femmes

57,6 % ont 18-21 ans

49,8 % sont non diplômés

4,8% des jeunes résident dans un QPPV

Autres dispositifs	Obligation de formation	Parrainage	JSMJ	RSA socio pro < 26 ans
	249	85	13	74

Les 5 grands principes de l'accompagnement

Un accompagnement renforcé qui se traduit par une fréquence élevée d'entretiens individuels et collectifs et des contacts réguliers



Un appui spécifique et adapté aux problématiques des jeunes dans leur parcours vers l'emploi ou la formation

Un accompagnement individualisé basé sur la mise en confiance du jeune, la mise en action et l'encouragement

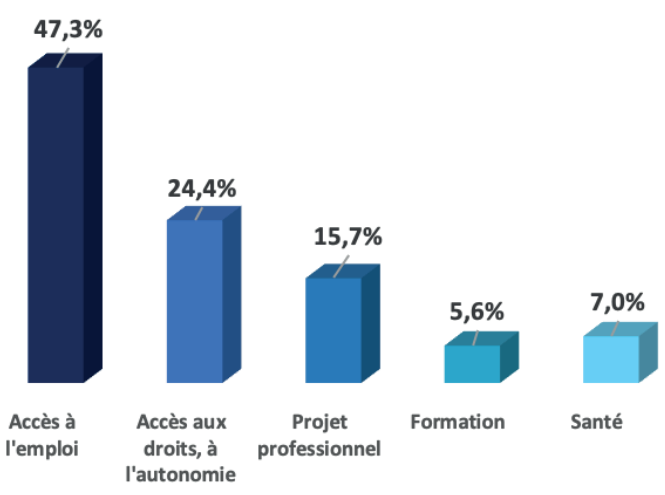
Une valorisation des ressources et potentialités du jeune

Un travail en réseau pour co-construire les parcours et répondre de façon individualisée aux besoins des jeunes

Offre de services de la Mission Locale

La Mission Locale propose aux jeunes des services dans différents domaines : l'accès à l'emploi, la formation, la définition du projet professionnel, l'autonomie...

Les propositions faites aux jeunes sont réparties en 5 thématiques. 63 % des propositions sont liées à l'emploi ou au projet professionnel.



Le PACEA

Créé par la Loi n°2016-1088 du 09 août 2016 qui rénove le droit à l'accompagnement des jeunes, le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie est LE cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales.

Modalités d'entrée et d'accompagnement

Phases d'accompagnement (24 mois maximum)

Périodes de formation ou situations professionnelles (PMSMP).
Actions spécifiques dans l'accompagnement social et professionnel.
Actions portées par d'autres organismes.

46,5 % de femmes

70,3 % de 16/21 ans dont 93 mineurs



533 jeunes

49,9 % de jeunes non diplômés

4,3 % de résidents des QPPV



440 PACEA en cours au 31 décembre 2023 (537 au 31 décembre 2022)

1 062 jeunes ont eu au moins 1 jour de PACEA en 2023 (1 874 jeunes en 2022)



130 jeunes ont eu leur 12ème mois de présence en PACEA en 2023

Parmi les 130 jeunes ayant eu leur 12ème mois de présence en PACEA en 2023 (529 en 2022, 510 en 2021)

69,2 % ont démarré au moins 1 situation Emploi, Alternance ou Formation

Évaluation au terme des phases d'accompagnement

Sorties au cours de l'exercice

618 jeunes sont sortis du PACEA (1 360 en 2022)

253 sorties en Emploi ou en Alternance **dont 20,6 % de CDI / CDD > 6 mois** (21,6 % en 2022)

5,3 % de contrats en alternance (8,31% en 2022)



Motifs de sortie

L'autonomie est acquise
Le jeune a 26 ans
Le jeune le demande
Non respect du contrat

Aide financière

Montant annuel sollicité pour les jeunes inscrits au cours de l'exercice 173 240 €



Le Contrat d'Engagement Jeune

Mis en place le 1er mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) propose aux jeunes éloignés de l'emploi un accompagnement intensif en vue de leur insertion durable dans l'emploi. Il s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans qui sont durablement sans emploi, ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales et qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi. Pour les personnes qui bénéficient de la reconnaissance de travailleurs handicapés, l'accompagnement peut se prolonger jusqu'à leurs 29 ans.

Ainsi, il est proposé à ces jeunes pour lesquels existe un risque d'exclusion durable du marché du travail, un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine minimum, avec une mise en activité systématique et régulière du 1er au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions). Il suppose de la part du jeune un véritable engagement et une disponibilité suffisante pour suivre un tel rythme d'accompagnement.

Dans ce cadre, chaque jeune est accompagné par un conseiller qui est son référent tout au long de son parcours, y compris lorsqu'il suit un programme extérieur à la Mission Locale (par exemple une formation, une École de la Deuxième Chance, etc). Ce référent, chargé de lui proposer un accompagnement personnalisé, répondant au plus près à ses besoins, l'accompagne jusqu'à ce qu'il soit durablement inséré professionnellement.

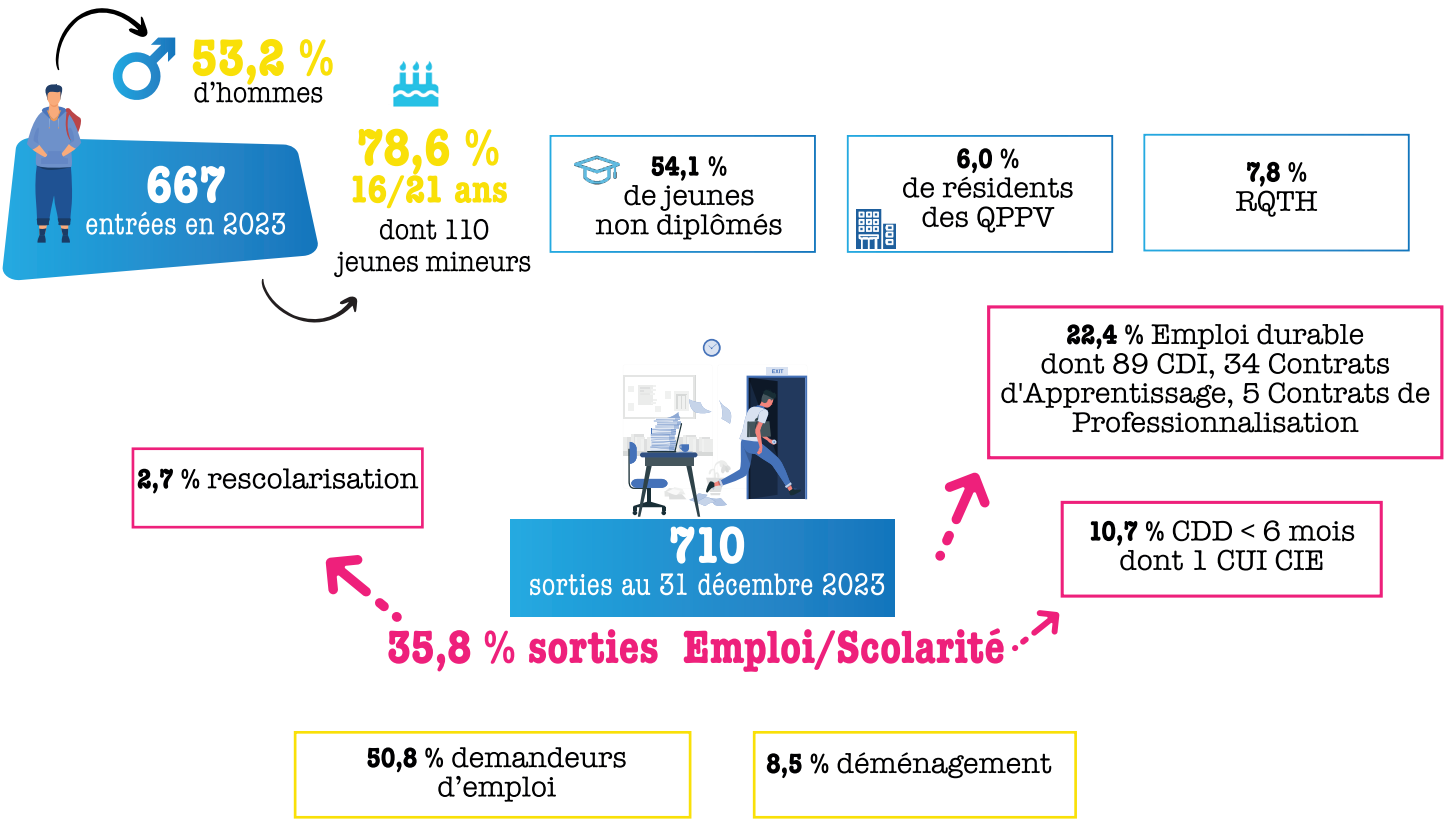
De plus, une allocation est mobilisable pour les jeunes sans ressources qui ne sont pas en mesure de suivre un accompagnement exigeant tout en subvenant à leurs besoins.

Quand un jeune signe son contrat, il bénéficie de :

1. Un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable.

2. Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine, composé de différents types d'activités lui permettant de reprendre confiance en lui, de découvrir les métiers et le monde de l'entreprise, de trouver un emploi, une formation ou une alternance.

3. Une allocation pouvant aller jusqu'à 528 euros par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements.





Le cas échéant, le contrat initial peut, à titre exceptionnel et au regard des besoins du jeune, être prolongé, à plusieurs reprises si nécessaire, jusqu'à une durée maximale de 18 mois au total. Dans ce cas, le bénéfice de l'allocation est également reconduit, dans le respect des conditions d'attribution. En tout état de cause, une décision de prolongation ne peut être prise qu'à l'égard des jeunes ayant respecté leurs engagements lors de la période initiale du contrat et qui, malgré les actions mises en place, ont besoin d'un temps d'accompagnement supplémentaire.

Construit dans une logique de droits et devoirs, dès lors que le jeune ne respecte pas les engagements de son contrat, il s'expose à des sanctions dont les modalités sont précisées dans le Code du Travail (réduction, suppression de l'allocation jusqu'à l'exclusion du dispositif).

Adam

Adam a été reçu pour la première fois à la Mission Locale fin 2022, suite à une orientation du CIO. Il était alors toujours scolarisé, mais malgré son envie, il n'arrivait plus à se rendre au lycée et ce depuis 3 ans. Il était par ailleurs en lien avec la cellule de décrochage scolaire, qui le décrivait comme un jeune homme très introverti.

Début mars 2023, il met fin à sa scolarité et revient vers la Mission Locale. Le diagnostic approfondi réalisé permet de faire ressortir un certain nombre de freins (santé, administratif, social...). Une mise à jour de sa situation administrative s'impose avant une entrée dans un dispositif d'accompagnement.

Adam intégre dans un premier temps le dispositif PACEA, avec un accompagnement adapté à son rythme, puis le CEJ.

Il consacra la première partie de son parcours à se remobiliser et ce par le biais de divers ateliers. Une Information Collective l'incite par la suite à demander à participer à la formation Découverte des métiers de la Transition Ecologique de l'école « Être ». Très épanoui dans ce contexte, Adam s'inscrit par la suite à la formation de préqualification de trois mois proposée par l'école.
Cette expérience lui permet de trouver et de valider son projet professionnel. Il s'est découvert une véritable « affinité » pour le métier de menuisier.

Aujourd'hui la formation terminée, Adam souhaite trouver un apprentissage. Il est toujours accompagné par la Mission Locale. Sa conseillère l'accompagne dans l'accès à la mobilité, et le Chargé Relations Entreprises l'accompagne dans sa recherche de maître de stage.



Mohamed

Mohamed, originaire du Maroc, est arrivé en France en 2021. Résident à Mur de Barrez, il a été reçu dans un premier temps sur la permenance d'Espalion. Titulaire d'un Bac Scientifique, il a souhaité se qualifier dans le domaine informatique mais ses demandes sur Parcours Sup ont toutes été refusées. Il a alors sollicité la Mission Locale pour être accompagné dans son parcours. Un diagnostic approfondi de sa situation permet d'identifier des freins liés à l'absence de mobilité, la méconnaissance du système de formation, des rouages administratifs ainsi que la barrière de la langue française, encore à maîtriser. En lien avec l'Espace Emploi Formation (Traits d'Union) avec lequel il a pu réaliser quelques missions de travail en intérim dans le bâtiment, il est orienté vers la Mission Locale et intègre le dispositif de la Garantie Jeunes. Un travail sur son projet de formation est engagé et lui a permis de démarrer une formation de Développeur Web Junior avec le CNAM sur Aurillac.

Une fois la formation terminée et validée en octobre 2022, Mohamed poursuit son accompagnement avec la Mission Locale. Mohamed intègre ensuite le dispositif CEJ en janvier 2023 et s'installe sur Rodez. Il dit vouloir poursuivre sa qualification dans le domaine informatique pour valider un niveau supérieur et augmenter ses chances d'accéder à l'emploi. La Mission Locale le positionne sur le Titre Professionnel Développeur Web avec l'AFPA. Mohamed démarre sa formation avec l'AFPA en mai 2023 et valide son Titre Professionnel en mars 2024. Durant toute cette période, l'accompagnement CEJ s'est poursuivi pour sécuriser financièrement son parcours (la formation n'étant pas rémunérée) et l'aider à gérer les problèmes périphériques (mobilisation d'un FAJD pour l'achat d'un ordinateur en lien avec les besoins de sa formation).

A ce jour, Mohamed est en lien avec la Chargée Relations Entreprises de la Misison Locale pour accéder à un emploi dans sa branche et valider son permis de conduire. L'accompagnement CEJ prenant fin, Mohamed, dans l'attente, s'est déjà repositionné sur des missions intérims et souhaite maintenir un peu encore son lien avec sa conseillère Mission Locale pour garantir l'atteinte de ses objectifs.



Parcours de jeunes en CEJ

Vita

Vita est une jeune femme de 22 ans, elle a arrêté sa scolarité en fin de troisième générale et est titulaire du Brevet des collèges. Elle s'est inscrite pour la première fois à la Mission Locale à l'âge de 20 ans, début 2022.

Vita était très réservée, elle cherchait sa voie. Elle a travaillé ponctuellement sur des contrats précaires pour de l'alimentaire, en animation, en préparation de commandes, ou encore avec l'ADAR (association d'aide à domicile). Elle est venue à la Mission Locale avec pour objectif de trouver un logement, gagner en mobilité et travailler sur son projet professionnel.

Elle évoque alors plusieurs pistes allant de l'emploi dans l'agriculture, dans les espaces verts, la vente, la petite enfance... Pour l'accompagner dans son parcours, Vita intègre le dispositif PACEA et se voit proposer un parcours de formation «Projet Pro», afin de l'aider à travailler, définir et conforter un projet professionnel. Finalement, Vita ne se sentira pas à l'aise avec ce type de dispositif et demandera à arrêter la formation.

Ayant néanmoins pu mettre à profit cette expérience et réaliser un stage dans une école à Cransac, Vita souhaite désormais s'orienter vers les métiers de l'animation de loisirs auprès d'enfants. Elle est mise en relation avec une association de l'IAE, et se voit proposer diverses missions qu'elle acceptera systématiquement.

Fin 2023, elle intégre le dispositif CEJ et honorera tous ses rendez-vous et les démarches fixées avec sa conseillère. Elle valide également son permis de conduire et postule sur un Service Civique à France Travail, sur l'agence de Decazeville.

Aujourd'hui Vita est en poste à France Travail depuis début avril et elle s'épanouit dans ses fonctions.

Théo

Théo a 20 ans, il a un BAC PRO MEI (Maintenance des équipements industriels). Il a été suivi par l'antenne de Saint-Affrique dans le cadre de la Garantie Jeunes puis du CEJ.
Il ne souhaitait pas accéder à un emploi dans le secteur de l'électricité ou la maintenance. Il avait pour idée de faire des stages afin de découvrir d'autres secteurs professionnels. Il a accédé à plusieurs emplois en grande distribution mais il s'est trouvé en difficulté notamment en terme de rapidité. Il a effectué des stages en radio et en restauration. Les mêmes difficultés sont apparues.
Nous avons évoqué avec Théo et sa mère, les difficultés recontrées et avons engagé une reconnaissance RQTH.

Nous avons mis en place une PMSMP avec une entreprise adaptée locale qui a été extrêmement valorisante pour Théo et lui a donné la confiance qu'il n'avait plus. L'entreprise a su s'adapter à Théo. À l'issue de sa PMSMP, Théo a continué de travailler sur des pistes professionnelles au travers d'un « projet pro », mais son souhait dès lors qu'il a effectué sa PMSMP dans l'entreprise adaptée était de pouvoir intégrer cette entreprise.

Il s'est vu proposer en juillet 2023 un CDI comme ouvrier pâtissier dans cette entreprise. À ce jour Théo travaille toujours, il s'est fait une place, sa place... celle qu'il attendait... d'être reconnu tel qu'il est, capable de travailler, tenir un rythme, acquérir des compétences et accéder à une autonomie financière et sociale.

Les ateliers du CEJ

Créer sa boîte avec l'ADIE

Visite des Plateaux techniques Lycée Jean Vigo

Visite de la Croix Rouge



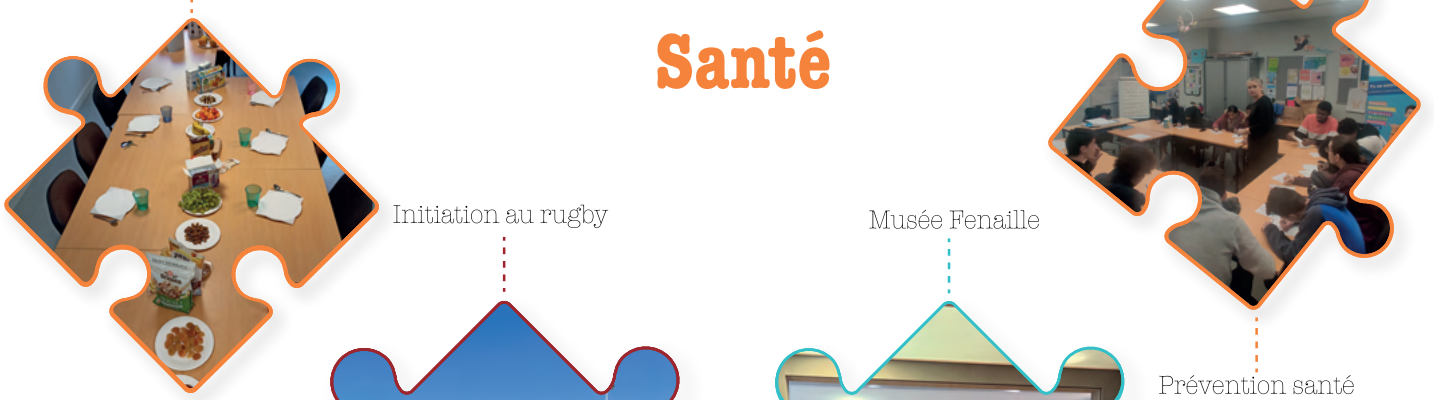
Formation Mode d'Emploi

Ramassage des déchets

Fresque du climat

Atelier nutrition

Santé



Initiation au rugby

Musée Fenaille

Prévention santé CPAM



Caravane des sports

Initiation au tir à l'arc

Théâtre, À Bout de souffle

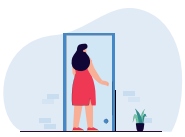
L'obligation de formation, le Parrainage, les JSMJ, interventions à la Maison d'Arrêt

L'obligation de formation

L'obligation de formation s'applique à tout jeune à l'issue de sa scolarité obligatoire et ce jusqu'à 18 ans. La Mission Locale en lien avec les partenaires de la PSAD* repère et mobilise les jeunes en voie d'exclusion vers un parcours d'accompagnement visant le retour à l'école, l'accès à la qualification et à l'emploi.



249
jeunes mineurs accompagnés en 2023



1 PSAD départementale
4 réunions en 2023
190 situations de décrochage
dont 135 jeunes relayés vers la PSAD



NOS ACTIONS

- Accompagnement personnalisé et renforcé par les conseillers référents (entretiens, ateliers, appels téléphoniques...).
- Actions d'information et de prévention :

- interventions au sein des établissements scolaires ;
- interventions SNU - Najac ;
- action Vidéo "Prévention Harcèlement scolaire" : sourcing, accompagnement des jeunes sur le projet.

*PSAD : Plateforme d'appui et de Suivi Aux Décrocheurs.

Le Parrainage

Le Parrainage, c'est une relation particulière dénuée de tout enjeu entre 1 jeune et 1 bénévole, actif ou retraité, qui donne au jeune un éclairage différent, complémentaire, sur l'environnement professionnel, qui lui permet d'accéder à un réseau professionnel et qui apporte aux parrains/marraines qui souhaitent s'engager pour la jeunesse un moyen d'y parvenir.

55 % d'hommes
50 % retraités



20
parrains - marraines mobilisé(e)s en 2023

65 % issus du tertiaire
10 % issus du secteur public
10 % issus de l'industrie

57 % sont non diplômés

56 % d'hommes



85
filleul(e)s accompagné(e)s

26 % résident en QPPV

7 % ont une RQTH

81 jeunes sont sortis du dispositif dans l'année, dont 47 % avec une solution emploi, formation, alternance ou Service Civique.

Les JSMJ

L'accord cadre de partenariat pour l'insertion sociale et professionnelle des Jeunes Sous Main de Justice signé en 2017, précise les partenariats entre le Ministère de la Justice, du Travail et le réseau des Missions Locales pour permettre aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement adapté visant un accès facilité aux dispositifs de droit commun et favorisant l'insertion et/ou la réinsertion soiale et professionnelle.
En lien avec le SPIP, la conseillère référente justice de la Mission Locale assure dans ce cadre des permanences au sein même de la Maison d'Arrêt de Druelle.



10
demi-journées de permanences

13 entrées
3 premiers accueils



3 jeunes 18 et 20 ans

LES JEUNES SUIVIS

6 jeunes hors département

100 % de jeunes non diplômés

Le Suivi Délégué

Un partenariat renforcé avec Pôle emploi

Le Pôle emploi et la Mission Locale sont partenaires dans l'accompagnement des jeunes vers l'accès à l'emploi et à l'autonomie.

Pour certains jeunes inscrits à Pôle emploi, le conseiller va demander à la Mission Locale de les accompagner dans toutes **leurs démarches (emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé...)** dans l'objectif de **bénéficier d'un suivi personnalisé, renforcé et adapté aux besoins des jeunes**. Dans ce cadre, c'est la **Mission Locale qui détermine le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) et accompagne le jeune dans son parcours d'insertion professionnelle**. La cotraitance se termine dès lors que le jeune a trouvé un emploi ou est inscrit dans un processus de formation ou a atteint ses 26 ans.

En 2023, un objectif minimal de 400 entrées a été fixé par avenant local à l'accord cadre national signé en 2015.

Suite au diagnostic de Pôle emploi

Définition des mesures d'accompagnement par le conseiller
Détermination des types d'emploi correspondant aux qualifications
Prescription des prestations ou formations susceptibles de favoriser le retour à l'emploi



388 en 2022

431 C'est le nombre de jeunes accompagnés en 2023





11,8 % en 2023

52,9 % d'hommes

La part des hommes reste majoritaire en 2023

5,8 % de résidents des QPPV

55,2 % de 18/21 ans

C'est la tranche la plus représentée (+ 6,2 points par rapport à 2022)

50 jeunes mineurs
La part des jeunes mineurs est en augmentation par rappport à 2023, + 3 jeunes

41,5 %
de jeunes non diplômés
179 jeunes (155 en 2022)

La mise en place de plans d'action visant un traitement individualisé des demandeurs d'emploi, définis en étroite concertation avec les directeurs d'agence et la DT Pôle emploi Aveyron Tarn à l'occasion de chaque Comité de Pilotage, aura permis d'atteindre les objectifs conventionnels après une année 2022 fortement impactée par la baisse de la DEFM Jeunes.

À noter également le déploiement de nombreux plans d'action communs et territoriaux au sein du Service Public de l'Emploi Départemental, au titre du Plan de réduction des tensions de recrutement pour promouvoir les dispositifs, informer les entreprises et favoriser l'accès à l'emploi du plus grand nombre dans un contexte de forte tension sur le marché du travail.

65 % de femmes

58,1 % ont 23 ans et +



74
C'est le nombre de jeunes accompagnés en 2023

76 en 2022



59,5 % de jeunes ont un niveau 3ème ou moins

77 % sont parents

Les principales tendances :

- une évolution de l'âge et de la répartition sexuée des jeunes, avec un public majoritairement féminin et plus jeune que les précédents exercices,
- une stabilité du nombre de jeunes accompagnés, avec une majorité de jeunes qui résident sur l'Ouest Aveyron (49 jeunes contre 33 en 2022),
- une levée des freins progressive et un accompagnement au long cours : 43 % des jeunes ont bénéficié d'un renouvellement de leur Contrat d'Engagement Réciproque, dont 16,2 % ont signé leur 4ème, 5ème, 6ème ou 7ème renouvellement en 2023,
- un accompagnement socio-professionnel à visée Emploi/Formation qui se heurte principalement à des problématiques de mobilité et de garde d'enfants.



Manque de mobilité
Faible expérience professionnelle
Problèmes de garde d'enfants, d'hébergement et de santé

Problématiques



Méthodologie de recherche d'emploi
Travail sur les outils TRE
Connaissance des dispositifs
Développement de la mobilité

Objectifs



57 % Emploi
19 % Formation
19 % Orientation professionnelle
5 % Création d'entreprise

Projets des Jeunes

Au terme des 6 mois d'accompagnement prévus par le C.E.R. ou aux 26 ans du jeune, les situations professionnelles enregistrées sont :

Emploi/Formation pour 42,1 %

57,9 % des jeunes sont demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



36 suivis en cours au 31 décembre 2023 contre 35 suivis en 2022

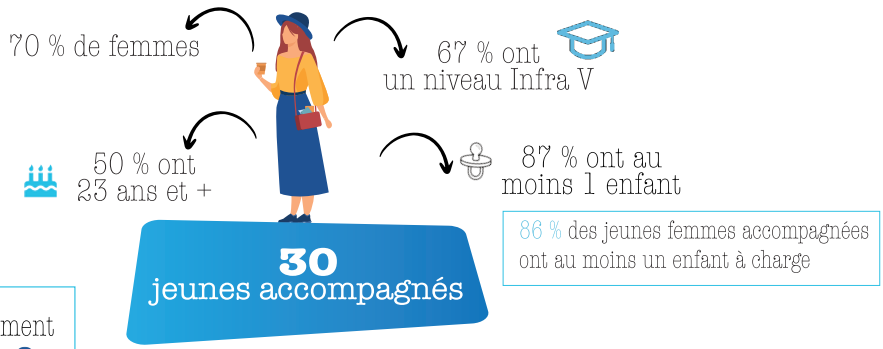
Résultats

Axes retenus pour 2024

Participation à l'expérimentation France Travail
Mobilisation de DORA*, Carnet de Bord
Mobilisation des publics sur les actions conduites sur les différents EPCI (forums, jobs dating...)

*DORA (Découvrir, Orienter, Renseigner et Accompagner), startup d'État propulsée par le Ministère en charge du Travail et beta.gouv.fr, est un service public numérique qui permet aux structures de l'insertion de référencer simplement et mettre à jour en temps réel leur offre de services.

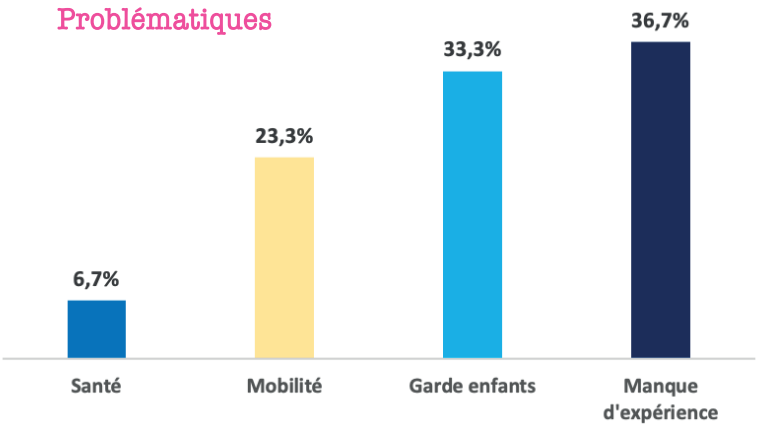
Villefranche-de-Rouergue



86 % des jeunes femmes accompagnées ont au moins un enfant à charge

11 jeunes ont bénéficié d'un renouvellement de leur CER en 2023

Problématiques



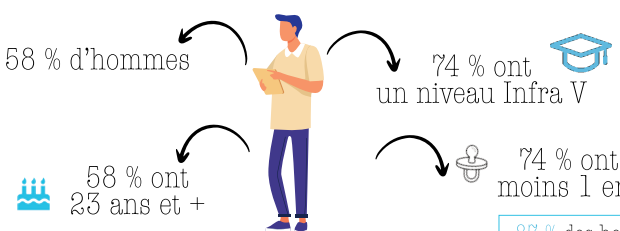
Les situations Emploi/Formation enregistrées sur l'année



31 situations Emploi

4 situations Formation :
3 Projet pro / 1 Lectio

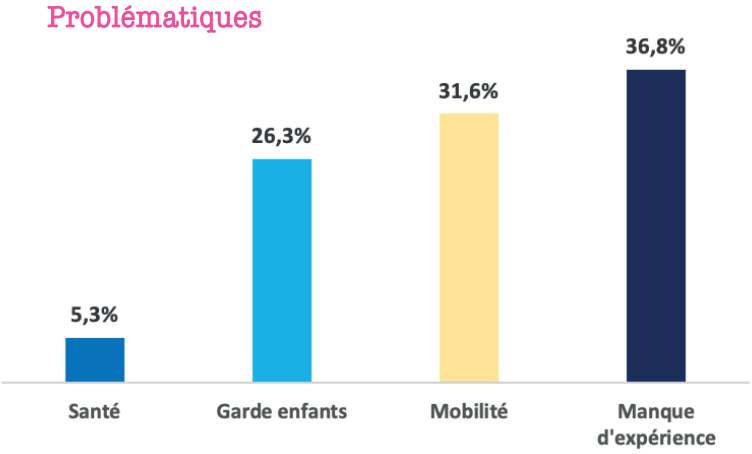
Decazeville



87 % des hommes accompagnés ont au moins un enfant à charge

12 jeunes ont bénéficié d'un renouvellement de leur CER en 2023

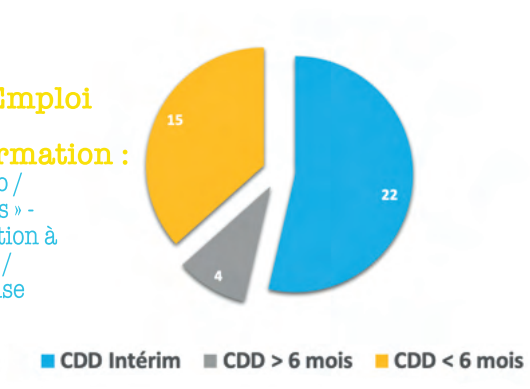
Problématiques



Les situations Emploi/Formation enregistrées sur l'année

41 situations Emploi

5 situations Formation :
1 Projet pro / 1 Lectio /
1 « Nouvelles Chances » - École Être / 1 Formation à distance Illustrateur /
1 Création d'entreprise



L'autonomie sociale
et l'indépendance financière

Les situations de précarité sont nombreuses et les jeunes ont besoin d'être soutenus financièrement tout au long de leur parcours professionnel quand les ressources baissent ou sont inexistantes.
L'objectif est toujours de favoriser l'autonomie des jeunes.

Les principales aides mobilisées en 2023

Les aides financières viennent répondre à des besoins très divers : subsistance, mobilité, hébergement, santé, formation...

Financeurs	Aides mobilisées	Jeunes accompagnés	Montant moyen par jeune
État	PACEA **173 240 €** 224 017 € en 2022	**330** 479 en 2022	524,96 €
	Garantie Jeunes **24 120 €** 1 542 700 €	**81** 645 en 2022	298 €
	CEJ **2 024 175 €** 853 666 €	**954** 471 en 2022	2 211, 78 €
Conseil Départemental	FAJD **72 727 €** 62 334 € en 2022	**127** 118 en 2022	572, 65 €
	A.I.I. **6 436 €** 4 826 € en 2022	**10** 10 en 2022	643, 60 €

* A.I.I. : Aide Individuelle à l'Insertion

Il convient ici de préciser qu'un même jeune peut être bénéficiaire de plusieurs aides au regard du besoin rencontré, ceci dans le strict respect du règlement financier propre à chacun des dispositifs mobilisés.

Les aides du FAJD

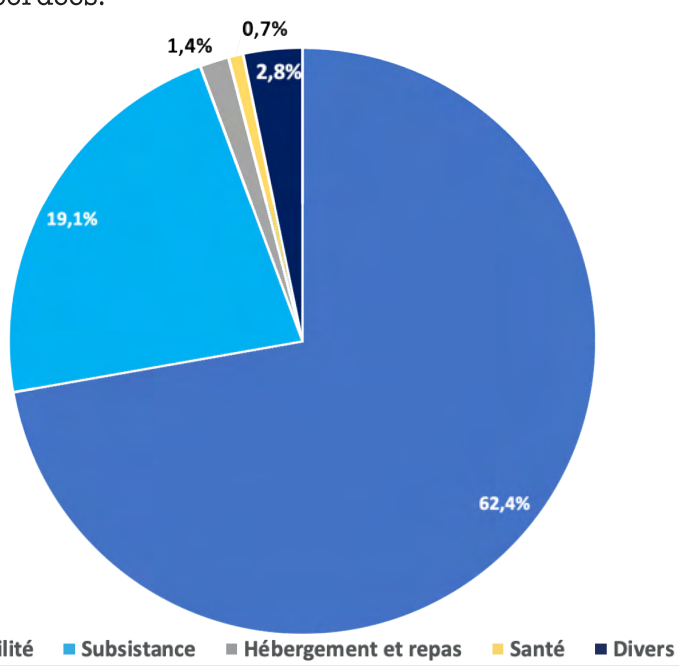
Depuis 2020, la délégation d'instruction des demandes FAJD confiée à la Mission Locale a permis un meilleur suivi des dossiers. La nouvelle procédure a permis une meilleure appropriation du dispositif par les équipes de la Mission Locale et des articulations accrues avec les interlocuteurs des différents T.A.S. Cela se traduit par une augmentation significative du nombre d'aides accordées.



141 aides accordées en 2023 (90 % de l'ensemble des demandes) à 127 jeunes

62,4 % des aides accordées concernent les aides à la mobilité (aide au financement du permis de conduire en majorité)

20 % des aides accordées concernent la subsistance



En 2023, l'objectif d'essaimage des actions sur l'ensemble des antennes de la Mission Locale a pu être poursuivi conformément aux objectifs fixés.



Les informations collectives concernent deux axes : la contraception / IST / VIH et les addictions. Les thèmes abordés sont : l'accès aux droits, les bilans de santé, la vaccination, la contraception, l'alimentation et le sport. Leviers du mode collectif : réassurance, soutien, encouragement, confrontation au groupe, maintien de la dynamique vers l'emploi.
De nombreux ateliers sont conduits pour informer les jeunes des sites et démarches « en ligne ». dans la continuité des années précédentes.



Les ateliers « nutrition » sont proposés aux jeunes du Contrat d'Engagement Jeune : ateliers petit-déjeuner, ateliers cuisine, guides avec conseils pratiques, sites Internet de référence et contacts utiles.
Leviers des ateliers nutrition : information sur les dangers de la sédentarisation et les mauvaises habitudes alimentaires.



Les ateliers de découverte d'une activité sportive sont proposés aux jeunes du Contrat d'Engagement Jeune : lois, valeurs et bienfaits du sport, présentation du club hôte et des métiers, visite et séquence découverte.
Leviers des ateliers sport : dynamique vers l'autonomie, outil d'éducation, d'insertion et de prévention des comportements à risque.



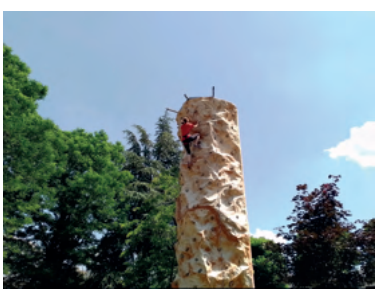
Football



Atelier nutrition



Olympiades Départementales



Caravane des sports



Les chiffres 2023

96 réunions d'informations collectives
54 ateliers nutrition
27 séances de sport

Total
81 **ateliers pour**
690 **participants**
(un même jeune peut participer à plusieurs ateliers)



Les freins à lever

Accès aux droits :
Méconnaissance des dispositifs et des droits

Accès aux soins :
Non prioritaire pour les jeunes
Problème d'accès aux bilans de santé

Recherche de partenaires
pour les activités sportives

Focus sur les Olympiades

Sport et Emploi

En 2023, la Mission Locale a initié pour la première fois les «Olympiades, Sport et Emploi», une action alliant convivialité et sport afin de favoriser le recrutement local. En partenariat avec des associations comme Peace & Sport, Envies Enjeux, la Gym volontaire, le relais VIH, le CIDFF ou la compagnie Tête d'ampoule, cette initiative avait pour objectif de tisser de nouvelles relations entre les partenaires conviés et les jeunes en s'appuyant sur les valeurs du sport telles que le respect, le dépassement de soi, le partage...

Le vendredi 8 septembre, le rendez-vous était donné à la Maladrerie à Millau aux jeunes accompagnés sur toutes les antennes départementales de la Mission Locale et a rassemblé près de 100 jeunes accompagnés sur l'ensemble du département ainsi que 11 entreprises regroupant plusieurs agences d'intérim, l'ADMR ou Ibis...

Toute la journée, les participants ont pu échanger entre eux autour d'activités ludiques et sportives afin de dépasser et surmonter son stress et de lever les barrières culturelles et sociales. Après une matinée autour du sport, l'après-midi était consacrée à des rencontres sous un format "job dating".

En guise de clôture, Peace & Sport a proposé une opération "carton blanc" pour la promotion de la paix dans le sport.













ERASMUS +, une expérience unique à valoriser sur son CV

La mobilité européenne est un instrument d'insertion professionnelle et sociale ainsi que d'éducation citoyenne et à la solidarité internationale.
Le séjour à l'étranger est un atout dans le parcours d'un jeune.
Les jeunes en tirent de nombreux bénéfices à la fois personnels et professionnels : l'autonomie, l'interculturalité, l'acquisition de compétences sociales et professionnelles, etc.

En 2020, la Mission Locale s'était associée à la Maison de l'Europe de Nîmes, avec l'appui administratif de l'Association Régionale des Missions Locales pour proposer aux jeunes des séjours d'immersion professionnelle dans la capitale de la Catalogne. La situation sanitaire n'a pas permis d'aller au bout de cette action comme prévu et les départs ont finalement eu lieu en début d'année 2022.

En 2023, la Mission Mission Locale s'est associée à l'association Viramonde pour proposer aux jeunes des séjours d'immersion professionnelle à Gênes en Italie.

8 jeunes ont participé au séjour ERASMUS + du 13 mai au 03 juin 2023.

Au programme : validation de projets professionnels au travers de stages en entreprises et sensibilisation à la culture italienne.

Les stages en entreprises ont été effectués dans des secteurs variés : boulangerie, petite enfance, jardinerie, social...
Les jeunes ont pu profiter de visites de plusieurs lieux culturels et partager des moments renforçant leurs relations interpersonnelles et la cohésion de groupe.
Le séjour s'est très bien passé et a été profitable pour l'ensemble des participants.







Le 07 juin 2023, à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Mission Locale, la remise des Europass* par le Président de la Mission Locale est venue clôturer l'aventure pour ces 8 jeunes.

*L'Europass Mobilité est un document officiel de l'Union européenne comprenant cinq rubriques. Il permet de décrire les périodes de stage, de formation professionnelle, ou d'étude réalisées dans un autre pays européen. Il constitue un relevé formel et détaillé des compétences acquises par une personne au cours de son parcours de mobilité, quels que soient son âge, son niveau d'éducation ou sa situation professionnelle.
C'est un document reconnu dans 35 pays européens.









8

jeunes concernés par la mobilité européenne



1

Gênes, Italie



7

secteurs d'activités concernés pour les stages en entreprises

1

partenaire "organisme intermédiaire"

2

financeurs

La Mission Locale au plus près des entreprises



Visite de Mecojit



Visite de Decathlon



295 entreprises en contact pour un total de **402** contacts



55,3 % d'hommes

75,8 % 16/21 ans dont **38** mineurs

341 PMSMP au bénéfice de **253** jeunes

56,1 % de jeunes non diplômés

Notre valeur ajoutée

Un interlocuteur unique, dédié au recrutement, qui se déplace en entreprise.
Une mise en relation directe avec des jeunes motivés.
Une information et des conseils sur les contrats de travail, les mesures, les aides à l'embauche.
Un suivi des candidats après l'embauche.

Stage

Découverte d'un métier ou d'un secteur d'activité, confirmation d'un projet professionnel ou initiation d'une démarche de recrutement.

Visite en entreprises

Meilleure appréhension de l'environnement concret d'un métier. Percevoir les exigences, les codes et les postures nécessaires pour exercer un métier.

Parrainage

Un parrain ou une marraine met au service d'un jeune en recherche d'emploi son expérience professionnelle et son réseau relationnel, en établissant avec ce jeune une relation personnalisée.

Taxe Apprentissage

La Mission Locale de l'Aveyron est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage pour aider près de 3 000 jeunes aveyronnais à imaginer leur voie, à décrocher un emploi ou à retrouver le chemin de la formation.



Visite de Moulin Calvet



Visite du SYDOM



Visite de Portal



Visite de Ibis Budget



Visite de BHV



Visite de Solevial



Visite du SDIS

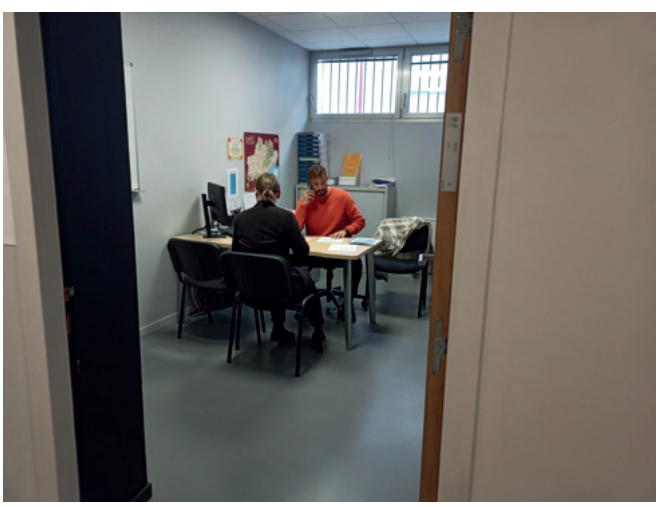


Visite d'un chantier avec le GEIQ BTP

Focus sur la Semaine de l'Intérim

En 2023, la Mission Locale de l'Aveyron a organisé sur l'ensemble du département, en partenariat avec les agences d'intérim, des actions en faveur de l'emploi des jeunes dans le cadre de sa première édition de la Semaine de l'Intérim. Du mardi 03 octobre au jeudi 05 octobre, plusieurs actions ont été mises en place sur les communes de Villefranche-de-Rouergue, de Decazeville, de Millau et de Rodez ; des rencontres avec des agences d'intérim, des randos et un Job Dating. Les candidats ont eu l'opportunité de rencontrer différentes agences d'intérim : Start People, Synergie, DFI Intérim, Adecco, Randstad, Jubil Intérim, Proman. Les jeunes ont pu bénéficier en amont de ces événements d'une aide dans la rédaction de leur CV. Les événements étaient ouverts aux 16-25 ans en recherche d'emploi, ils ont eu pour objectif de répondre au mieux aux besoins de recrutement des partenaires et d'accroître les opportunités d'emploi des jeunes du territoire.











L'action de la Mission Locale au sein du Service Public de l'Emploi

En 2023, la Mission Locale a maintenu sa participation à l'ensemble des manifestations pouvant favoriser l'accès à l'emploi des jeunes.
Les équipes présentes sur site sont disponibles pour accueillir, informer et accompagner les jeunes durant chaque événement.
L'occasion également de renforcer le lien avec les partenaires, employeurs et organismes de formation.























La Mission Locale sur le terrain, au plus près des jeunes

Les accueils sur les antennes
et permanences délocalisées

Les jeunes
accueillis en premier accueil

1 071
jeunes accueillis en premiers accueils

	Jeunes	%
Millau	205	19,1 %
Saint-Affrique	118	11,0 %
Sévérac d'Aveyron	25	2,3 %
Villefranche-de-R.	180	16,8 %
Decazeville	126	11,8 %
Rodez	357	33,3 %
Capdenac-Gare	27	2,5 %
Montbazens	3	0,3 %
Espalion	18	1,7 %
Entraygues-sur-T.	4	0,4 %
Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac	8	0,8 %



La part des jeunes reçus en premier accueil sur les antennes est de 94,4 %.

La part des jeunes qui résident :

- dans l'arrondissement de Millau s'élève à 32,5 % des jeunes reçus,
- dans l'arrondissement de Rodez s'élève à 36,1 % des jeunes reçus,
- dans l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue s'élève à 31,4 % des jeunes reçus.

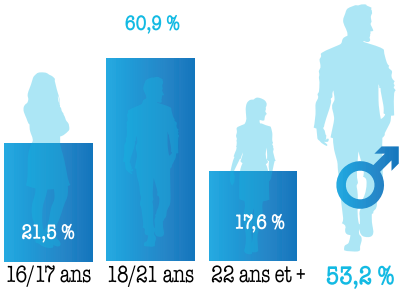
Les jeunes des QPPV

40 jeunes
La Bastide à Villefranche-de-R

13 jeunes
Les Quatre Saisons à Onet-le-Château

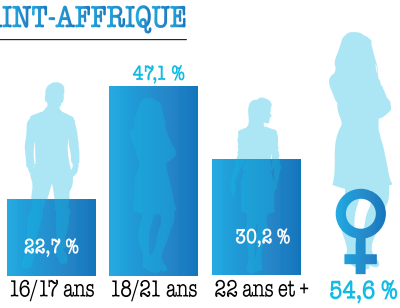
Les jeunes
accueillis en premier accueil

MILLAU



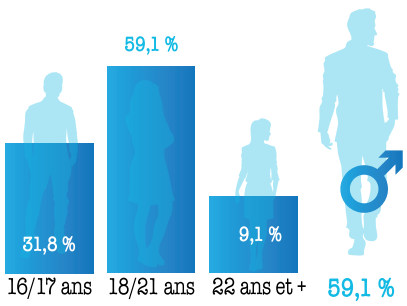
Non diplômés	44,9 %
CAP / BEP	12,2 %
Bac	33,6 %
Bac + 2 ou plus	9,3 %

SAINT-AFFRIQUE



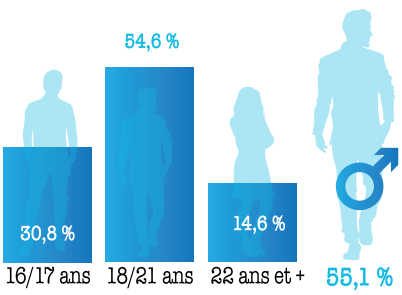
Non diplômés	47,1 %
CAP / BEP	5,9 %
Bac	30,2 %
Bac + 2 ou plus	16,8 %

SÉVÉRAC-D'AVEYRON



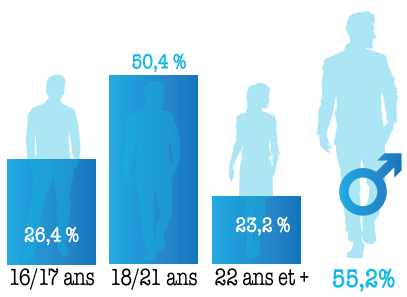
Non diplômés	36,4 %
CAP / BEP	40,9 %
Bac	18,2 %
Bac + 2 ou plus	4,5 %

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE



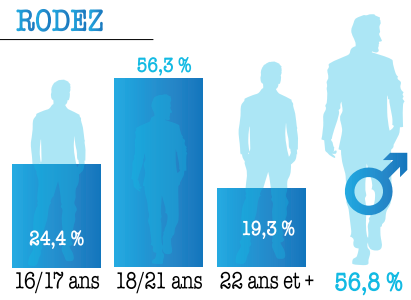
Non diplômés	55,0 %
CAP / BEP	18,0 %
Bac	23,0 %
Bac + 2 ou plus	4,0 %

DECAZEVILLE



Non diplômés	62,4 %
CAP / BEP	10,4 %
Bac	23,2 %
Bac + 2 ou plus	4,0 %

RODEZ



Non diplômés	48,5 %
CAP / BEP	13,4 %
Bac	29,3 %
Bac + 2 ou plus	8,8 %

Les permanences délocalisées

31 jeunes ont été accueillis pour la 1ère fois en 2023 sur les permanences de l'arrondissement de Rodez*, dont **19 à Espalion.**

54,8 % d'hommes

41,9 % de jeunes diplômés Bac et +

*La Mission Locale assure une permanence à Espalion, Entraygues-sur-Truyère et Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.

32 jeunes ont été accueillis pour la 1ère fois en 2023 sur les permanences de l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue, dont **27 à Capdenac-Gare, 5 à Montbazens.**

53,1 % de femmes

31,3 % de jeunes diplômés Bac et +

Les jeunes
en suivi

2 638
jeunes
accompagnés

	Jeunes	%
Millau	499	18,9 %
Saint-Affrique	254	9,6 %
Sévérac d'Aveyron	45	1,7 %
Villefranche-de-R.	512	19,5 %
Decazeville	389	14,7 %
Rodez	763	28,9 %
Capdenac-Gare	96	3,6 %
Montbazens	11	0,4 %
Espalion	54	2,0 %
Entraygues-sur-T.	5	0,2 %
Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac	10	0,4 %



La part des jeunes suivis sur les antennes est de 93,3 %.

La part des jeunes qui résident :

- dans l'arrondissement de Millau s'élève à 30,3 % des jeunes suivis,
- dans l'arrondissement de Rodez s'élève à 31,5 % des jeunes suivis,
- dans l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue s'élève à 38,2 % des jeunes suivis.

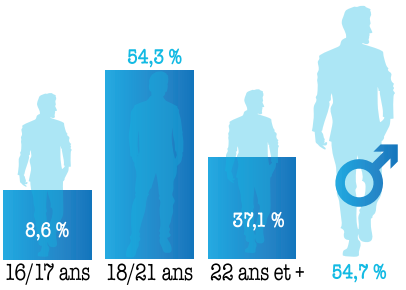
Les jeunes des QPPV

139
jeunes
La Bastide
à Villefranche-de-R

42
jeunes
Les Quatre Saisons
à Onet-le-Château

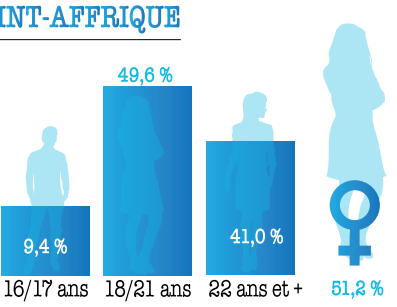
Les jeunes
en suivi

MILLAU



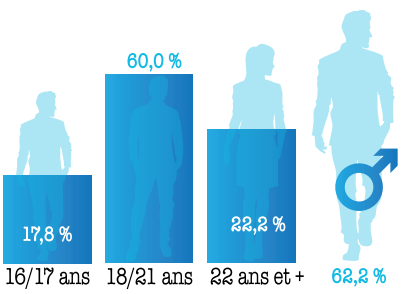
Non diplômés	45,9 %
CAP / BEP	16,0 %
Bac	30,7 %
Bac + 2 ou plus	7,4 %

SAINT-AFFRIQUE



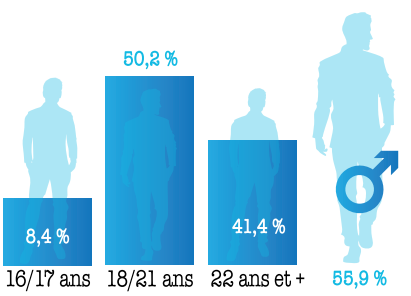
Non diplômés	42,1 %
CAP / BEP	17 %
Bac	28,3 %
Bac + 2 ou plus	12,6 %

SÉVÉRAC-D'AVEYRON



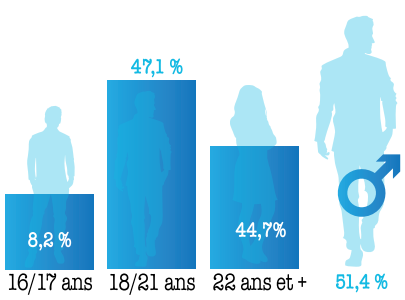
Non diplômés	44,5 %
CAP / BEP	24,4 %
Bac	22,2 %
Bac + 2 ou plus	8,9 %

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE



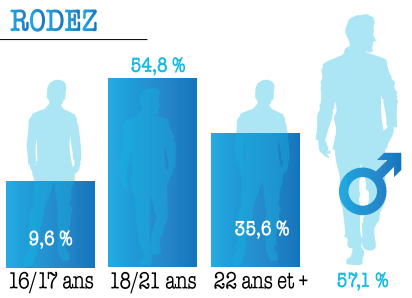
Non diplômés	48,8 %
CAP / BEP	20,3 %
Bac	24,8 %
Bac + 2 ou plus	6,1 %

DECAZEVILLE



Non diplômés	56,3 %
CAP / BEP	13,9 %
Bac	25,7 %
Bac + 2 ou plus	4,1 %

RODEZ



Non diplômés	47,4 %
CAP / BEP	18,0 %
Bac	27,9 %
Bac + 2 ou plus	6,7 %

Les permanences délocalisées

69 jeunes ont été accompagnés en 2023 sur les permanences de l'arrondissement de Rodez*, dont **54 à Espalion.**

55,1 % d'hommes

42 % de jeunes diplômés Bac et +

*La Mission Locale assure une permanence à Espalion, Entraygues-sur-Truyère et Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.

107 jeunes ont été accompagnés en 2023 sur les permanences de l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue, dont **96 à Capdenac-Gare, 11 à Montbazens.**

54,2 % de femmes

35,5 % de jeunes diplômés Bac et +

MILLAU

78,8 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

38,9 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

59,1 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

30,5 % vivent en logement autonome

SAINT-AFFRIQUE

69,3 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

54,7 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

63,0 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

28 % vivent en logement autonome

SÉVÉRAC-D'AVEYRON

66,7 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

71,1 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

66,7 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

26,7 % vivent en logement autonome

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

86,3 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

33,8 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

62,7 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

21,5 % vivent en logement autonome

DECAZEVILLE

81,5 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

42,9 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

58,6 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

28 % vivent en logement autonome

RODEZ

75,5 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

38,9 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

60,1 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

25,4 % vivent en logement autonome

Les permanences délocalisées : zoom sur Capdenac-Gare et Espalion

CAPDENAC-GARE

84,4 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

40,6 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

65,7 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

32,3 % vivent en logement autonome

ESPALION

79,6 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

48,1 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

66,7 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

24,1 % vivent en logement autonome

Annexes

Dossier spécial Territoires,
les jeunes en suivi

L'évolution du contexte économique et plus globalement les changements sociétaux remettent les territoires au cœur de l'action publique.

Depuis sa création en 1999, la Mission Locale est ancrée sur le département avec ses antennes et ses permanences délocalisées au sein desquelles les équipes mettent en œuvre l'accueil, l'orientation personnalisée des jeunes et le lien avec les partenaires et les entreprises.

Départementalement, c'est la même démarche pédagogique qui est engagée mais les jeunes, les partenaires et les opportunités des territoires étant différents, l'offre de services que nous proposons aux jeunes est personnalisée et territorialisée.

Des actions conçues en partenariat avec les acteurs locaux et répondant aux besoins du territoire sont d'ores et déjà venues renforcer l'offre de services en direction des jeunes et des entreprises.

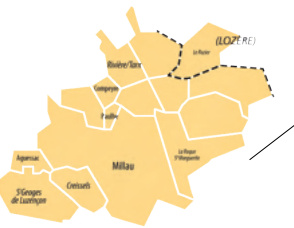
Une analyse fine de l'origine géographique des jeunes sur les territoires, associée aux échanges avec les Présidents des EPCI et leurs équipes, permettent d'ores et déjà d'envisager de nouveaux points de contact de proximité avec le public, pour faciliter l'accueil et l'accompagnement au plus près des lieux de vie.

C'est pourquoi nous avons souhaité dédier une nouvelle fois cette année un dossier spécial aux territoires des collectivités adhérentes, en présentant les profils des jeunes accompagnés par la Mission Locale.

3
Communes

13
Communautés
de Communes

SUD AVEYRON



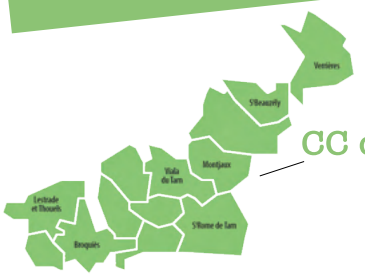
CC Millau Grands Causses

- 55,2 % d'hommes
- 62,4 % 18/21 ans
- 52,7 % ≥ CAP/BEP

165 jeunes en PA

- 53,4 % d'hommes
- 51,8 % 18/21 ans
- 53,8 % ≥ CAP/BEP

446 jeunes en suivi



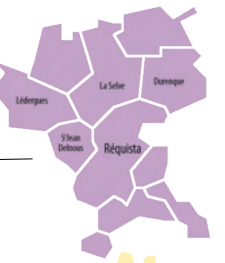
CC de la Muse et des Raspes du Tarn

- 75 % d'hommes
- 41,7 % 18/21 ans
- 50 % ≥ CAP/BEP

12 jeunes en PA

- 69,6% d'hommes
- 52,2 % 18/21 ans
- 56,5 % ≥ CAP/BEP

23 jeunes en suivi



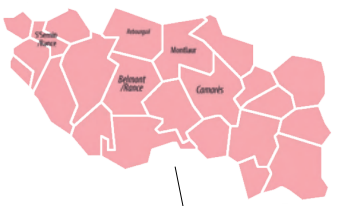
CC du Réquistanais

- 100 % d'hommes
- 62,5 % 18/21 ans
- 12,5 % ≥ CAP/BEP

8 jeunes en PA

- 83,3 % d'hommes
- 55,6 % 18/21 ans
- 38,9 % ≥ CAP/BEP

18 jeunes en suivi



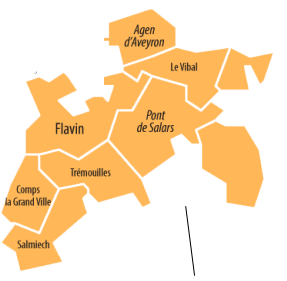
CC Monts, Rance et Rougier

- 53,6 % de femmes
- 53,6 % 18/21 ans
- 53,6 % ≥ CAP/BEP

28 jeunes en PA

- 54,3 % de femmes
- 43,5 % 18/21 ans
- 58,7 % ≥ CAP/BEP

46 jeunes en suivi



CC Pays de Salars

- 50 % d'hommes
- 70 % 18/21 ans
- 70 % ≥ CAP/BEP

10 jeunes en PA

- 50 % d'hommes
- 70 % 18/21 ans
- 55 % ≥ CAP/BEP

20 jeunes en suivi



Commune de Sévérac d'Aveyron

- 68,2 % d'hommes
- 54,5 % 18/21 ans
- 50 % ≥ CAP/BEP

22 jeunes en PA

- 65,8 % d'hommes
- 63,2 % 18/21 ans
- 55,3 % ≥ CAP/BEP

38 jeunes en suivi

CC Causses à l'Aubrac

47 jeunes PA
81 jeunes JA

CC Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons

85 jeunes PA
184 jeunes JA



Commune de Saint-Affrique

- 58,7 % de femmes
- 43,5 % 18/21 ans
- 52,2 % ≥ CAP/BEP

46 jeunes en PA

- 56,2 % de femmes
- 42,1 % 18/21 ans
- 60,3 % ≥ CAP/BEP

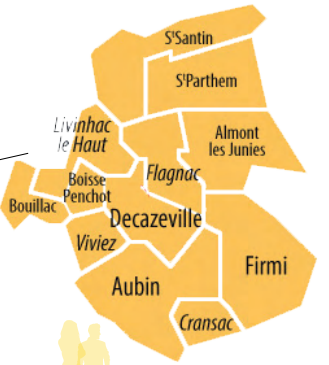
121 jeunes en suivi

5 EPCI
2 communes adhérents

712 jeunes JA
291 jeunes PA

OUEST AVEYRON

CC Decazeville Communauté



♀ 54,6 % d'hommes
50,9 % 18/21 ans
34,3 % ≥ CAP/BEP

108 jeunes en PA

♂ 52,8 % d'hommes
45,1 % 22/25 ans
41,3% ≥ CAP/BEP

339 jeunes en suivi

CC Ouest Aveyron Communauté



♂ 53,4 % d'hommes
58,9 % 18/21 ans
48,6 % ≥ CAP/BEP

146 jeunes en PA

♂ 55,8 % d'hommes
48,6 % 18/21 ans
50,5 % ≥ CAP/BEP

414 jeunes en suivi

CC du Pays Ségali



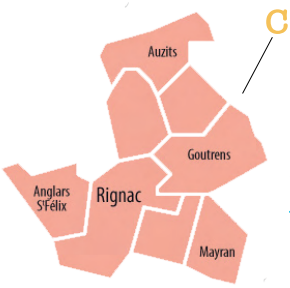
♂ 70 % d'hommes
47,5 % 18/21 ans
52,5 % ≥ CAP/BEP

40 jeunes en PA

♂ 66,3 % d'hommes
51,3 % 18/21 ans
53,7 % ≥ CAP/BEP

80 jeunes en suivi

CC du Rignacois



♀ 52,4 % de femmes
71,4 % 18/21 ans
57,1 % ≥ CAP/BEP

21 jeunes en PA

♀ 56,4 % de femmes
64,1 % 18/21 ans
64,1 % ≥ CAP/BEP

39 jeunes en suivi

CC Plateau de Montbazens



♂ 69,2 % d'hommes
38,5 % 18/21 ans
53,8 % ≥ CAP/BEP

13 jeunes en PA

♀ 52,4 % de femmes
45,2 % 18/21 ans
59,5 % ≥ CAP/BEP

42 jeunes en suivi

CC Aveyron Bas Ségala



♂ 53,3 % d'hommes
53,3 % 18/21 ans
60 % ≥ CAP/BEP

15 jeunes en PA

♂ 58,5 % d'hommes
46,3 % 18/21 ans
53,7 % ≥ CAP/BEP

41 jeunes en suivi

Commune de Capdenac

Capdenac Gare

♀ 56 % de femmes
60 % 18/21 ans
40 % ≥ CAP/BEP

25 jeunes en PA

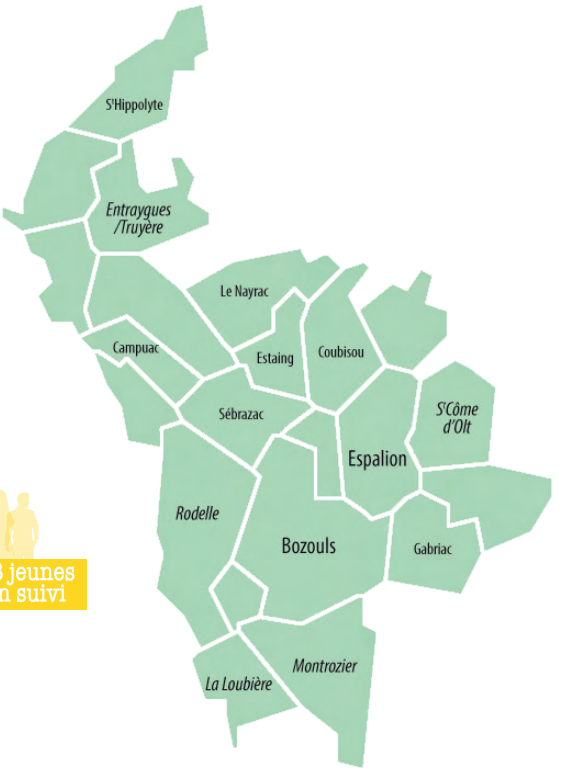
♀ 60,5 % de femmes
501,3% 18/21 ans
59,2 % ≥ CAP/BEP

76 jeunes en suivi

6 EPCI
1 commune adhérents

1 031 jeunes JA
368 jeunes PA

NORD AVEYRON



CC Comtal Lot et Truyère

♂ 51,2 % d'hommes

55,8 % 18/21 ans

55,8 % ≥ CAP/BEP

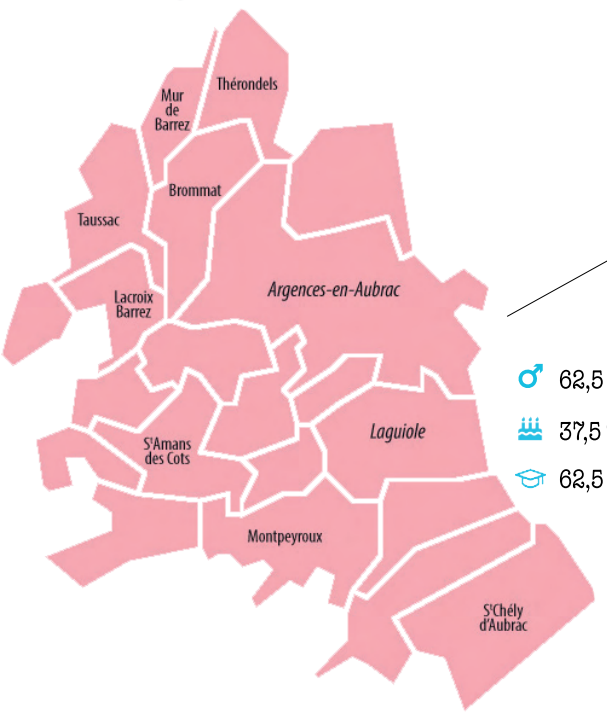
43 jeunes en PA

♂ 55,7 % d'hommes

50 % 18/21 ans

59,1 % ≥ CAP/BEP

88 jeunes en suivi



CC Aubrac, Carladez et Viadène

♂ 62,5 % d'hommes

37,5 % 18/21 ans

62,5 % ≥ CAP/BEP

8 jeunes en PA

♂ 71,4 % d'hommes

50 % 18/21 ans

71,4 % ≥ CAP/BEP

14 jeunes en suivi

2 EPCI adhérents

102 jeunes JA

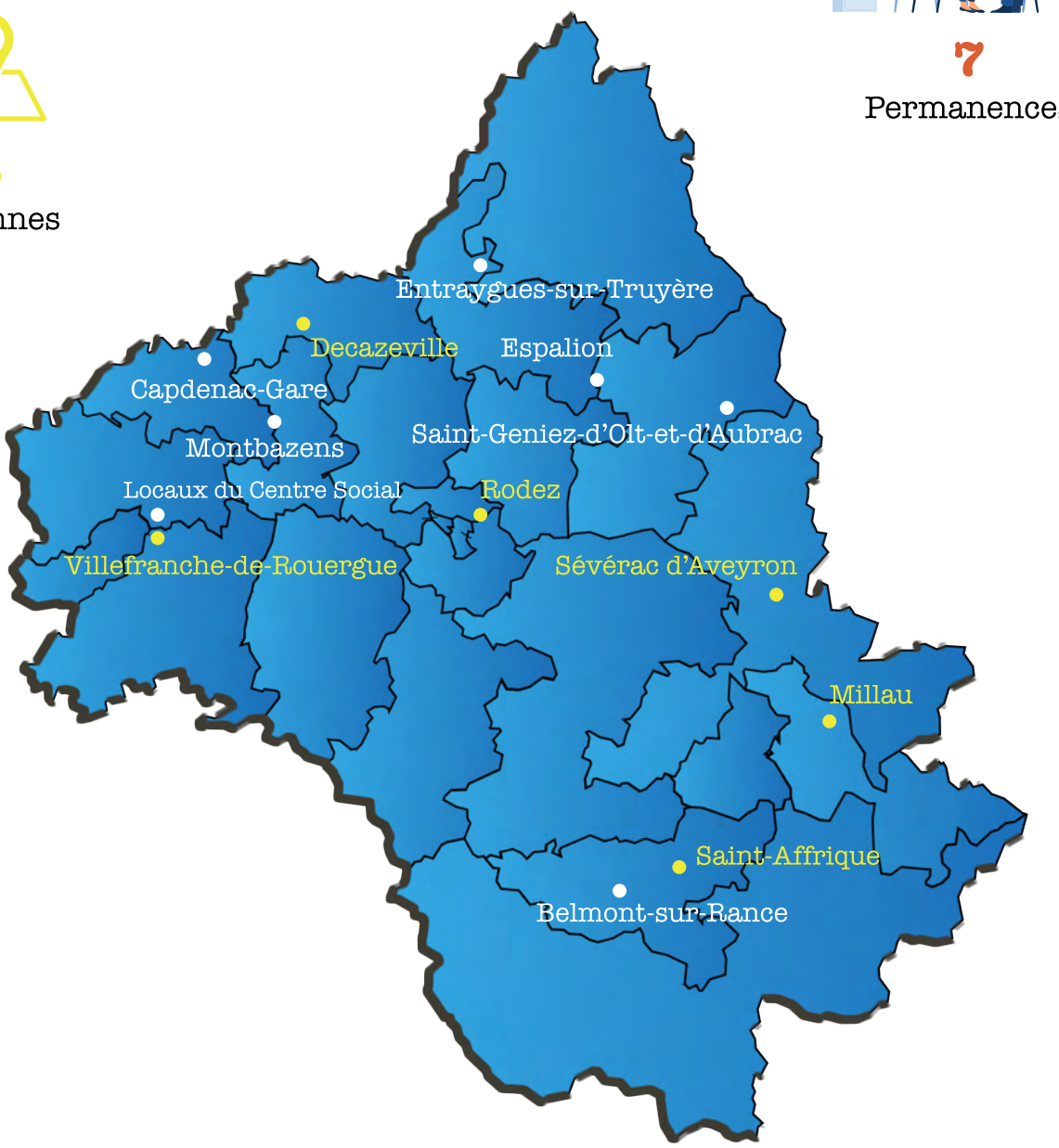
51 jeunes PA

La Mission Locale
Un ancrage local



7
Permanences

6
Antennes



MILLAU
Maison des Entreprises
4 rue de la Mégisserie
12100 Millau
05 65 61 41 41
millau@mlaveyron.org

RODEZ
Cité de l'Entreprise et de la Formation
5 rue de Bruxelles
12000 Rodez
05 65 73 85 85
rodez@mlaveyron.org

ST-AFFRIQUE
Bâtiment Occitan
1 rue Henri Michel
12400 Saint-Affrique
05 65 98 15 90
saintaffrique@mlaveyron.org

SÉVÉRAC D'AVEYRON
Maison France Services
9 rue des Douves
12150 Sévérac-d'Aveyron
05 65 61 41 41
millau@mlaveyron.org

DECAZEVILLE
Zone du Centre
Avenue du 10 Août
12300 Decazeville
05 65 63 60 31
decazeville@mlaveyron.org

VILLEFRANCHE-DE-R.
Bâtiment Interactis
Chemin de 13 Pierres
12200 Villefranche-de-R
05 65 81 22 08
villefranche@mlaveyron.org